

21.05.2017 – 14:56 Uhr

Votation populaire du 21 mai 2017: Inquiétude de GastroSuisse / La loi sur l'énergie : un nouveau poids pour l'hôtellerie-restauration

Zurich (ots) -

GastroSuisse regrette l'adoption de la loi sur l'énergie. Celle-ci entraîne des surcoûts et des contraintes supplémentaires pour les entreprises de l'hôtellerie-restauration et menace en outre un approvisionnement sûr en électricité.

La loi sur l'énergie adoptée aujourd'hui par le peuple contient des objectifs bien trop ambitieux et peu réalistes. Les entreprises de l'hôtellerie-restauration sont grevées de frais plus élevés, de dispositions et taxes supplémentaires, et donc affaiblies dans leur compétitivité. A cela s'ajoute le fait que des impasses menacent la fluidité de l'approvisionnement. «Ce sont justement les hôteliers et les restaurateurs, grands consommateurs d'énergie qui sont particulièrement touchés: non seulement ils s'efforcent aujourd'hui déjà d'obtenir une efficacité énergétique, tout en étant dépendants d'une sécurité d'approvisionnement, mais doivent aussi s'imposer, malgré des prix élevés, sur le marché international, constate Casimir Platzer, président de GastroSuisse. Nous ne sommes pas contre la transition énergétique, mais nous exigeons une répartition équitable des coûts», déclare-t-il. GastroSuisse s'en remet désormais aux politiques pour qu'ils appliquent la loi sur l'énergie de manière la plus favorable possible pour les PME.

En tant que membre du «Comité de l'économie contre la loi sur l'énergie», GastroSuisse s'est prononcée contre la Loi sur l'énergie défavorable à l'économie. Pour l'hôtellerie-restauration, une alimentation en électricité sûre est indispensable; elle ne peut pas être compromise pour des objectifs environnementaux peu réalistes.

GastroSuisse est la Fédération de l'Hôtellerie et de la Restauration en Suisse. Quelque 20 000 établissements membres (dont environ 2500 hôtels), organisés en 26 associations cantonales et quatre groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande Fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

Casimir Platzer, président GastroSuisse
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100802732> abgerufen werden.